

**De :** [Accès à l'information - Montréal](#)  
**À :**  
**Cc :**  
**Objet :** 200866887 755 boulevard Montpellier à St-Laurent, Montréal  
**Date :** 25 juillet 2024 14:13:00  
**Pièces jointes :** [2000-04-28\\_permis.pdf](#)  
[Avis de recours .pdf](#)  
[image002.png](#)

---

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 8 mai dernier, concernant le 755, boulevard Montpellier, lot 2 189 624, arr. Saint-Laurent, Montréal.

Vous trouverez en pièces jointes le document visé par votre demande.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**L'équipe de l'accès à l'information**  
**Bureau de Montréal / OK**  
Direction de l'accès à l'information  
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs  
[www.environnement.gouv.qc.ca](http://www.environnement.gouv.qc.ca)





Montréal, le 28 avril 2000

**PERMIS**

Sogedec inc.  
1155, boul. René-Lévesque Ouest  
Suite 3100  
Montréal Québec H3B 3S6

N/Réf. : 7422-06-01-00174-00

Objet : Permis  
Rénovation d'une piscine intérieure  
Piscine Montpellier à Ville Saint-Laurent

---

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de votre demande de permis reçue le 29 février 2000 et complétée le 26 avril 2000, j'autorise, conformément au Règlement sur les pataugeoires et les piscines publiques, (Q-2, r. 17), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Reconstruction de la piscine Montpellier, sise au 755, Montpellier à Ville Saint-Laurent, par le remplacement et l'ajout de tuyauterie et d'équipements sur le système de recirculation de l'eau assurant un minimum de 4 renouvellements d'eau par jour, par l'ajout d'un système de filtration au sable ultra-rapide et par le remplacement du revêtement de la promenade, incluant le drainage, et autres travaux connexes.

Les documents suivants font partie intégrante de la présente autorisation :

- Plans n<sup>os</sup> 0151441 300 MB M001 00 à 0151441 300 MB M005 00 intitulés « Réfection de la piscine Le Montpellier, 755, boul. Montpellier », préparés par Dessau-Soprin inc., signés et scellés par Luc Fortin, ing. le 10 novembre 1999, dernière émission le 14 février 2000.

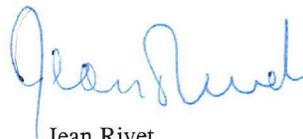
- Plans n<sup>os</sup> 1 de 4 à 4 de 4 intitulés « *Réfection de la piscine Montpellier, Ville St-Laurent* », préparés par Jacques Vincent, architecte, signés et scellés par Jacques Vincent, architecte, le 14 février 2000.
- *Formulaire technique de demande de permis* pour la piscine signé par Jacques Vincent, architecte le 17 mars 2000, 4 pages.
- Transmission par télécopieur datée du 26 avril 2000, signée par Jacques Vincent, architecte concernant la description technique des équipements proposés pour les écumeurs, les bouches d'alimentation et les renvois de vidange, 4 pages.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Ce projet devra être réalisé conformément à ces documents.

En outre, ce permis ne vous dispense pas d'obtenir toute autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



JR/DN/nb

Jean Rivet  
Directeur régional de Montréal